Résolution sur la représentation de Taïwan au sein des organisations internationales

2006/2577(RSP) - 18/05/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 66 voix pour, 21 voix contre et une abstention, une résolution sur Taïwan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, ALDE, Verts/ALE, IND/DEM et UEN.

Insistant sur la nécessité d'une meilleure représentation de Taïwan au sein des organisations internationales, le Parlement demande au Directeur général de l'OMS d'inclure dès à présent le Centre de contrôle des maladies de Taïwan (CDC/Taïwan) comme membre du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) de l'OMS. Il lui demande également d’assurer à Taïwan un accès direct à l’ OMS et à ses réunions techniques et autres évènements importants.

Le Parlement demande également à la Chine d'examiner la possibilité d'accorder à Taïwan le statut d'observateur au sein de l'OMS et à la Commission d'appuyer cette demande.